



Spécial Semaine Sainte

Chaque année, les chrétiens vivent la Semaine sainte en s'appuyant sur des traditions et des rituels qui les aident à entrer dans le mystère de la Passion du Christ.

Dimanche des Rameaux

Cette fête, qui fait mémoire de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, inaugure la Semaine sainte. L'Évangile nous raconte que Jésus entre dans la ville sur le dos d'une ânesse et que la foule l'acclame avec des feuilles de palmiers. Sous nos latitudes, les feuilles de palmiers sont souvent remplacées par des branches de buis. À la messe, ce jour-là, la communauté chrétienne se remémore cet événement avec une bénédiction solennelle des rameaux. Pendant la célébration, on lit également le récit de la Passion.

Lundi saint

Il n'y a pas de liturgie particulière ce jour-là. Dans le récit de la Semaine sainte, Jésus rend visite à ses amis de Béthanie et Marie le parfume d'huile précieuse, comme pour le préparer à son ensevelissement.

Mardi saint

On approche de la Passion du Christ. Ce jour-là, la liturgie se concentre sur Jésus annonçant la trahison de Judas et le déni de Pierre.

Mercredi saint

Alors qu'il s'apprête à trahir Jésus, Judas rend visite aux prêtres du Temple et promet de le leur livrer en échange de trente pièces d'argent. Cette journée fait traditionnellement référence à la déloyauté de Judas.

Jeudi saint

C'est la fête de l'Eucharistie, et donc des prêtres. On y fait mémoire du dernier repas de Jésus avec ses disciples. La messe du Jeudi saint est parfois appelée « mandatum » (mot latin signifiant commandement) en référence au Christ qui, lavant les pieds de ses apôtres, leur a recommandé de s'aimer les uns les autres. À la fin de la messe, le Saint-Sacrement est porté en procession jusqu'à un lieu appelé le reposoir. On ôte nappes et ornements de l'église et on voile croix et statues. A partir de là, les cloches se taisent jusqu'à Pâques.

Vendredi saint

Jésus est amené devant Ponce Pilate puis il est condamné à mort. Il porte sa croix avant d'être crucifié



sur un lieu que l'Évangile nomme « Golgotha », c'est-à-dire « lieu du crâne ». Ce jour-là, aucune messe n'est célébrée. Le Chemin de Croix nous permet de revivre les événements de la Passion de Jésus et de réfléchir au sens de ces événements.

Lors de l'Office de la Croix, on lit le récit de la Passion et on propose aux fidèles de s'avancer pour vénérer la Croix en la touchant ou en l'embrassant. On peut également recevoir la communion car des hosties, consacrées le Jeudi saint, ont été réservées à cet effet. Le Vendredi saint est un jour de jeûne et d'abstinence.

Samedi saint

C'est un jour d'attente. On dit que Jésus est descendu parmi les morts pour ramener vers le Ciel les âmes justes mortes avant son sacrifice. Le soir, la Vigile pascale a lieu entre le coucher du soleil du Samedi saint et le lever du soleil de Pâques (Pour cette raison, à cause du confinement, il n'y en aura pas cette année !)

Dimanche de Pâques

Le Christ est ressuscité, Il est vraiment ressuscité ! La journée de Pâques est joyeuse et la liturgie en est l'image vivante. Beaux chants, fleurs et décorations viennent l'embellir. Lors de cette messe, on voit souvent un renouvellement des promesses baptismales et le prêtre bénit les fidèles en les aspergeant d'eau bénite. Le dimanche de Pâques inaugure le temps pascal qui dure cinquante jours et se clôt avec la Pentecôte.

Des célébrations dans la limite indiquée de participation

Quatrième dimanche de Carême

Samedi 13 mars 16 h 30 La Roche de Glun
Dimanche 14 mars 10 h Tain, Chantemerle

Cinquième dimanche de Carême

Quête du CCFD

Samedi 20 mars 16 h 30 La Pont de l'Isère
Dimanche 21 mars 10 h Tain, Mercurole

Rameaux

Samedi 27 mars 16 h 30 La Roche de Glun
Dimanche 28 mars 10 h Tain, Beaumont-Monteux,
Erôme

Jeudi Saint

Jeudi 1^{er} avril 16 h 30 La Roche de Glun, Tain

Vendredi Saint

Vendredi 2 avril 16 h 30 Pont de l'Isère, Tain

Premier dimanche de Pâques

Dimanche 4 avril 10 h Tain, Larnage

Deuxième dimanche de Pâques

Samedi 10 avril 16 h 30 Pont de l'Isère
Dimanche 11 avril 10 h Tain, Serves

Ces horaires sont susceptibles de modifications de dernière minute, les règlementations internationales dues à la Covid 19 évoluant tout le temps, et les risques de reconfinement sont grands. Comme le prévoit la Liturgie, il n'y a pas de messes anticipées le samedi saint. Si les conditions de couvre-feu évoluent, il pourrait y avoir une veillée...

Merci de respecter les consignes suivantes :

- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'église.
- Respectez les gestes-barrière et la distanciation physique, dans et hors de l'église.
- Respectez aussi les consignes orales qui vous seront données lors des célébrations.
- Les couples et familles avec leurs enfants restent ensemble, sans distanciation.
- Laissez libres deux sièges entre chaque personne ou entité familiale et de n'occuper qu'une rangée sur deux.

Nous avons célébré les
funérailles de :

Nathanaël REBATET
Paulette LEMAUX
Gilles CATHELAIN
Marie-France DEBOST
Maryse ARNISSOLLE
Yvette MASSON
Bernadette CHEVALLIER

Sacrement de réconciliation :

samedi 20 mars 9h-10 h à Tain
samedi 27 mars 9h-11h à Tain

Quelques informations :

- Cette année, l'évangile de la Passion sera celui de Marc. Vous trouverez sur Internet (YouTube, etc.) plusieurs intégrales de la *Markus Passion* de Bach reconstituée.

- Sur le site de la paroisse, ou sur www.chapoutier.com, vous pouvez passer commande de bouteilles de saint-jospeh : 4 € sera reversé à notre paroisse. Une absolution pour ce péché de gourmandise !

- En cette fin de Carême, il est bon de s'interroger sur la violence dans notre monde. Le pasteur Max Pernot, de l'oratoire du Louvre, à Paris, vous propose une réflexion bien ajustée : <https://youtu.be/QR0rdEQ9D7k>.

- Message du pape en Irak ; « Même au milieu des dévastations, du terrorisme et de la guerre, nous pouvons voir, avec les yeux de la foi, le triomphe de la vie sur la mort ».

Permanence du notaire paroissial : tous les mercredis de 14 h à 15 h 30

TRAIT D'UNION L'Hebdo - supplément au bulletin mensuel de la paroisse Saint Vincent de l'Hermitage,
2 place de l'Église - 26600 TAIN L'HERMITAGE - Courriel de la paroisse : contact@svhermitage.catholique.fr
Directeur de la publication : Père Philippe MAURIN dépôt légal : à parution N° ISSN 2115-5933